

LE COURRIER DE SAINT-JEAN

JOURNAL LIBERAL-CONSERVATEUR

Publié tous les vendredis, dans les bureaux du Courrier de Saint-Jean.

J. E. MOLLEUR
Propriétaire.

J. A. DAVID, AVOCAT,
Rédacteur.

BUREAU: No 5 RUE ST-CHARLES
près du pont Jones

ABONNEMENTS:

12 mois \$10.00
6 " 5.00
3 " 2.50

ANNONCES:

1ère insertion 10 cts par ligne
2ème insertion 5 cts

Préparé pour les annonces de commerce à long terme.

Adressez toute communication postale comme suit:

Le Courrier de St-Jean

St-Jean d'Iberville, Que.

Téléphone Richelieu No 107.

Le Courrier de Saint-Jean

ST-JEAN, 12 MARS 1897.

Une sincère Réputation

Il ne fait doute pour personne, dans le comté de Saint-Jean, que M. Marchand est redevable d'avoir échappé à l'écrasement de 1891, à la réputation solennelle et publique qu'il fit de son chef M. Mercier et des iniquités qui ont signalé le règne de ce chef. Si tardive qu'il est cette réputation, les électeurs ont bien voulu croire à l'affirmation emphatique de M. Marchand que non-seulement il n'avait pas trempé dans ces iniquités, mais qu'il les avait même ignorées.

L'on aurait pu opposer à la sincérité de cette affirmation que le pillage du trésor public était depuis longtemps dénoncé par des libéraux aussi connus que M. Calixte Lebeuf et par des journaux aussi peu suspects que La Patrie. Qui ne se rappelle les épiques et éclatantes cris d'indignation qui, du camp libéral même, se répandaient dans toute la province:

"Tout se vend à Québec."

"Une barrière de péage y est dressée entre les administrés et le pouvoir."

"La corruption la plus effrénée y règne en maîtresse."

"Les chefs s'y dressent des châteaux à tourterelles dorées et y saourent le champagne, aux dépens de la fortune publique."

"Il n'est plus rien que l'on y respecte ou que l'on n'y proscribit."

Depuis plus d'un an éclataient ces cris, et peu à peu se dévalait cette longue succession de déprédations qui ont fait à notre trésor l'énorme trouée de treize millions.

M. Marchand pouvait-il ne pas avoir entendu ces cris échappés à la conscience épouvantée des partisans les plus fidèles du parti libéral?

Si invraisemblable que cela puisse paraître, il déclarait cependant n'avoir rien connu des affreuses spoliations et que son ignorance excusait son silence, pendant toute la dernière session qu'il présidait comme Orateur de l'Assemblée législative.

Soit! Croyons à la possibilité d'une pareille candeur, d'une aussi phénoménale myopie, et mettons le tout sur le compte de l'historique défectuosité de jugement.

Mais vint enfin la réputation. Que comportait cette réputation, si ce n'est la promesse implicite d'une rupture complète et violente avec cette portion corrompue et pourrie du parti libéral qui, de près ou de loin, nous avait discrédités et déshonorés?

Comment M. Marchand a-t-il rempli cette promesse implicite? A-t-il manifesté par ses actes et sa conduite que sincères étaient ses promesses?

Regardez et voyez quels hommes l'entourent, le conseillent, le dirigent et ont même l'audace et le cynisme de briguer de nouveau les suffrages populaires. Consultez la liste des candidats libéraux aux prochaines élections. Nommez ces noms que le verdict populaire d'abord, puis les commissions d'enquête, ont flétris. Ils y sont tous, tous que la mort n'a pas frappés ou qui ne se sont pas prudemment fait oublier dans quelque grasse sinécure.

Aucun masque ne manque au sinistère cortège, aucune ardeur au pillage, aucune honte. Ostensiblement comme dans la coulisse, rien n'a changé dans la phalange qui hisse les couleurs du parti libéral.

Le péril est aussi grand, aussi grave, aussi imminent aujourd'hui qu'en 1891; le devoir imposé aux électeurs, de sauver la province, aussi impérieux.

M. Mercier n'est plus, mais s'il est vrai que malgré ses incontestables talents il n'a pu se garer d'être le trésorier des tentatives de son entourage, comment espérer que M. Marchand, dépourvu des talents, de l'énergie et de l'ascendant de M. Mercier, puisse réagir contre ce même entourage?

Mais, outre cette considération qui s'impose à l'électorat de toute la province, les électeurs du comté de Saint-Jean ont à demander compte à M. Marchand de la violation de ses promesses. C'est devant eux qu'il a répudié M. Mercier et les

actes de son administration, et c'est aux électeurs qu'il a trompés et qu'il a trompé, en paraissant entouré et suivi des survivants du régime Mercier. Aussi M. Marchand peut-il abandonner tout espoir de retrouver chez les électeurs de Saint-Jean la crédulité qui leur ont fait accueillir ses déclarations d'1891.

Une opposition, plus formidable que ses derniers amis ne paraissent croire, lui sera suscitée. L'enthousiasme extraordinaire qui se manifeste partout pour la cause du salut public a gagné notre comté; les adhésions nouvelles, provoquées par un examen impartial et consciencieux de la situation, arrivent nombreux, et peu de jours s'écouleront encore, avant que le choix unanime des électeurs intelligents de Saint-Jean ait désigné le porte-drapeau de la bonne cause, celle de l'intégrité administrative, de l'agriculture, de la colonisation, de l'éducation, du véritable et durable progrès.

A travers le "Canada-Français"

Voilà quelques semaines que nous laissons, sans les signaler, le pauvre diable entasser ses hilarantes incongruités, avec une imperturbable régularité. A quoi bon nous disions nous: le public n'est ni pas suffisamment édifié sur la compétence du confrère, en matière d'insanités?

Une ou deux sottises, dans chaque catégorie des sujets qu'il a abordés, ont pu nous amuser, et nous avons donné libre cours à de francs éclats de rire. Mais on se lasse de tout.

L'enfant naquit un jour de l'infirmité.

D'autres préoccupations plus graves, au reste, commandaient notre attention.

Aujourd'hui que nous avions quelque loisir, nous avons parcouru le dernier numéro du factieux journal. En toute franchise, à entreprendre l'insipide lecture, nous étions aussi mal par le dessin de faire acte de charité. N'était-il pas à craindre, en effet, que le confrère n'interprétât favorablement notre silence, et ne poussât l'entêtement jusqu'à croire à quelque amélioration chez lui qui nous aurait désarmé, quand son cas est absolument désespéré?

Notre attente ne pouvait être déçue, et voici ce que nous relevons dans environ une demi-colonne qui, de toute la matière éditoriale, peut être attribuée à la plume du confrère.

Savez-vous, — dit-il, — comment M. Flynn et ses amis ont sauvé la province?

Voici:

En augmentant le nombre et le salaire des employés et en augmentant les dépenses dans tous les départements.

En donnant des subsides aux chemins de fer, en diminuant les subsides de l'agriculture, et en ne donnant rien à l'éducation.

En exploitant la "machine" et en pressurant les colons.

C'est fort logique, n'est-ce pas? Le gouvernement augmente les dépenses dans tous les départements, sans exception, et il les diminue dans celui de l'agriculture; à l'éducation il ne donne rien.

Il ne faut trop en vouloir au confrère de son expression "la machine", le grotesque coule de source au Canada-Français.

Bien entendu, nous ne discutons pas une matière que chacun connaît: qui ne sait que la politique du gouvernement a été surtout de favoriser l'agriculture? qui ne sait que c'est à l'Hon. M. Flynn que nous devons le homestead?

qui ne sait l'octroi nouveau et raisonné de \$50,000 annuellement à l'éducation?

Nous ne faisons qu'indiquer la contradiction flagrante du confrère, qui ne s'en borne pas là.

Plus loin, avec la même réflexion de linotte, sous le titre "augmentation de dépenses", il publie un tableau dont nous extrayons les items suivants:

AGRICULTURE ET COLONISATION
Gouver. Tailleux..... \$22,214.87
Gouver. Mercier..... 17,738.60

Augmentation..... \$ 4,976.27

INSTRUCTION PUBLIQUE
Gouver. Tailleux..... \$21,433.33
Gouver. Mercier..... 20,779.59

Le chiffre totalisé de ces diverses augmentations n'est pas énorme, mais il prouve que les "honnêtes gens" ont violé leurs déclarations et promesses publiques et qu'ils ont gaspillé, au lieu d'économiser.

De plus en plus intelligible et profond! Le gouvernement a diminué les octrois à l'agriculture, à la colonisation et à l'éducation: son cas est pendable. Il a augmenté ces mêmes octrois, son cas ne cesse pas d'être pendable. Le sublime logicien ferait à notre sens œuvre plus utile à calculer par kilogrammes la quantité d'ellébore qu'il lui faudrait pour se purger.

Mais continuons cette petite revue des coquetteries du Canada Français.

Le départ de Mgr Bégin pour Rome lui inspire les réflexions suivantes, qu'il formule dans le style châtié qui lui est propre.

Nous nous demandons quelle objection le clergé aurait-il à la proposition d'un délégué papal au milieu de nous.

Craint-il que la lumière se fasse sur certains agissements accomplis dans l'ombre, et aurait-on peur, en certains quartiers, de l'exposition de l'autre côté de la médaille?

Si ce n'est pas là du persillage bien caractérisé à l'adresse des Evêques et du clergé en général, nous ne connaissons plus la valeur des mots.

Le confrère est donc devenu bien brave de si pusillanime qu'il était naguère. Quand nous disons "brave", nous adoucissons l'expression: "impudent" qualifierait mieux le langage dont il se sert à l'adresse des ministres de Dieu, dans l'exercice de leurs fonctions saintes de protéger la foi. Pauvre Canada Français: il s'était borné jusqu'ici à ne respecter ni la langue, ni le bon sens, ni le bon goût: le voici qu'il se fait malsain.

Mais ne donnons pas à ces velléités de prosélytisme anti-religieux plus d'importance qu'elles ne méritent. Pour détourner du confrère le châtiment que se serait attiré une feuille sérieuse, à vilipender ainsi notre clergé, nous plaiderions plutôt irresponsabilité.

Mais que dit M. Marchand des nouvelles allures de son organe? S'il a quelque souci qu'on ne lui attribue pas l'inspiration même de ces attaques contre l'épiscopat et le clergé, il serait temps pour lui d'en finir avec la réédition de ses interminables et somnifères motions de non confiance que tout le monde connaît depuis bien longtemps, et de dégager sa responsabilité.

Muni du menaçant document, M. Gouin, accompagné de M. Lemieux, et de quelques jeunes avocats libéraux, au nombre desquels M. R. Dandurand et M. J. A. Drouin, d'aucuns disent que M. Cooke, l'ancien de Drummond, était de l'aventure, se dirigea vers le Palais Municipal où siégeaient les réviseurs. L'on s'était assuré des services d'un huissier, et l'on fit irruption dans la salle mise à la disposition de M. le Juge Desnoyers et de ses collègues. Il fallut plusieurs intimidations à l'huissier pour le décider à s'avancer devant les réviseurs et à leur signifier à chacun copie de l'injonction de suspendre leurs procédures jusqu'au 18 mars.

Les réviseurs refusèrent d'obtempérer à cette injonction; chacun des jeunes avocats libéraux tint à honneur de jouer un rôle dans l'incident et clama contre ce refus, mais force fut à tous de laisser en paix les réviseurs.

La question de validité du bref de prohibition doit être incessamment débattue par une autorité supérieure à celle qui l'a émis.

La presse qualifie cette procédure extraordinaire d'audacieuse tentative d'entraver la révision des listes, et le gendre de M. Mercier est à l'honneur actuelle l'homme dont on s'occupe le plus. Il faut avouer qu'il mérite bien l'attention dont il est l'objet.

Les élections provinciales

LA DATE FIXÉE PAR PROCLAMATION

La Gazette Officielle de Québec contenait samedi trois proclamations importantes.

La première dispense nos législateurs de se réunir de nouveau et annonce la dissolution de la Législature.

La deuxième annonce l'émission des brefs pour les prochaines élections.

La nomination aura lieu le 4 mai et le scrutin le 11.

Les brefs, datés du 6 mars, seront rapportables le 31 mai. Les comités de Gaspé et de Chatham et Saguenay, dont les brefs sont rapportables le même jour, ont leur élection à une date ultérieure ainsi que les brefs de la Madeleine, dont le bref sera rapportable le 31 juillet.

La proclamation ne dit pas à quelle date auront lieu les élections dans ces trois comités.

La troisième convoque les chambres pour le quatrième jour de juin prochain.

UNE CRISE

Le club libéral de Saint-Jean vient de subir une crise qui a failli l'ébranler jusque dans ses racines les plus profondes.

Depuis assez longtemps, deux de ses membres étaient tenus en suspicion d'hérésie libérale, par quelques clubistes chatouilleux en matière de foi au catéchisme du parti. Le malaise de ces chatouilleux, longtemps nourri, dégénéra en véritable obsession, qui définitivement les détermina aux mesures violentes.

On est clubiste, que diable! ou on ne l'est pas; mais si on prétend le rester, on doit compte à ses clubistes de ses plus secrètes pensées. Pour un clubiste du club libéral de Saint-Jean surtout, c'est là un point indiscutable, une raison d'être ou de n'être pas: to be or not to be.

Les deux membres du club de Saint-Jean qui troublaient si profondément la paix des ardents chevaliers de la cause libérale, — pour qui les libéraux nous les noms? — étaient Messieurs l'Avocat Lamoureux et Henri Roy. Une éclipse trop prolongée, un renouvellement trop vieux des vieux libéraux, des appréciations claudiquantes sur le compte des chefs, tels étaient les crimes imputés, et il fallait que les inculpés s'en lavassent, tout au moins par l'amende honorable, sinon l'exécution seule pouvait enrayer la contamination dont le troupeau était menacé.

Le cas de M. Lamoureux était aggravé de l'opinion qu'il aurait exprimée, pendant la dernière lutte fédérale, que M. Marchand devait soutenir l'honneur du drapeau contre le vieil ennemi, l'Hon. M. Tailleux, dans Chambly, au lieu de se tenir paisiblement à Saint-Jean, où il n'avait ni place ni bosses à gagner. Le propos était tenu pour révoltant et comme impliquant que M. Marchand pouvait ne pas avoir toute la bravoure et toute l'ardeur guerrière désirables.

Bref! une motion fut présentée et adoptée à l'effet que les inculpés seraient sommés de comparaître personnellement, pour entendre formuler contre eux telles accusations que l'on aviserait. L'assignation fut conséquemment dressée et

donnée dans ces termes ou autres équivalents.

Mais M. Lamoureux, qui est avocat, et M. Henri Roy, qui est le sens diplomatique ne manqua pas, ne furent pas lents à s'acquiescer du vice de la procédure et l'accueillirent par une fin de non-recevoir, de la nature d'une exception à la forme.

Formulez vos accusations, ripostèrent-ils par écrit; articulez, libellez, et nous aviserons. S'imagine-t-on que l'on va se jeter ainsi dans la gueule du loup? Ce n'est pas tout à fait textuel, mais guère s'en manque.

En dehors de ces pièces officielles, les cancanes, les potins allaient leur train. Les accusés remontaient aux sources et découvraient que les principaux auteurs du casus belli n'étaient pas exempts eux-mêmes de tout reproche; qu'ils auraient manqué non moins gravement de confiance soit en M. Marchand, soit en M. Tailleux. Les colères s'allumaient, des signes précurseurs de débâcle et de schisme se montraient, tout allait bien, tout allait mal, pour employer l'expression familière, lorsque l'œil vigilant de M. Marchand s'aperçut du danger. "Dans la gaine ces fers fratricides! s'écria-t-il, je suis le plus gravement atteint: imitez d'Auguste la magnanimité; je pardonne, pardonnez-vous mutuellement, vos insidieuses ardeurs."

La lave a cessé de couler du volcan, mais de sourds grondements se font encore entendre et la géologie est encore si mal familiarisée avec les caprices des volcans!

Conférence de M. Sauvalle

L'un des événements les plus mémorables de la saison d'hiver à Montréal, a certainement été la conférence qu'y a donnée M. Marc Sauvalle, au Monument National, devant l'auditoire le plus considérable et le plus distingué que jamais conférence de renom a pu réunir dans la métropole canadienne.

Le sujet adopté par M. Sauvalle: "Napoleon Ier; les généraux et les femmes de l'épopée impériale," était d'un choix particulièrement heureux, en ce moment où le génie stupéfiant et l'œuvre colossale du grand empereur obtiennent en Europe, comme sur ce continent, un regain de poignant intérêt. Le conférencier lui a sans doute dû quelque chose de l'élan imprimé à la foule qui a couru l'entendre. Mais le talent de M. Sauvalle comme critique, historien et littérateur, la distinction de son esprit et l'universelle sympathie qui s'attache à sa personne auraient seuls amplement expliqué l'affluence énorme, à sa conférence, au tout Montréal qui se pique de quelque culture intellectuelle.

Le succès de M. Sauvalle fut immense, non, et les journaux du lendemain, tant anglais que français, ont tenu à honneur de donner de sa conférence une analyse complète où la louange ne lui était pas mesurée.

Plusieurs des admirateurs de M. Sauvalle à Saint-Jean ont cru possible de l'en prier à venir nous donner ici cette même conférence et ont vu leurs démarches favorablement accueillies. M. Sauvalle s'est gracieusement prêt à leur désir et, c'est chose assurée maintenant, Saint-Jean, la seule ville de la Province, probablement, aura le privilège d'une seconde édition de la conférence destinée au grand public Montréalais, qui l'a si favorablement appréciée.

M. Sauvalle nous parlera de Napoléon et de l'épopée impériale, mardi soir, à 8 hrs, à l'Hôtel de Ville. Le prix d'admission atteignant à Montréal un dollar et plus: il ne sera pour nous que de 35c.

Saint-Jean a cultivé les lettres et

plusieurs de ses fils ont mérité accès dans notre Panthéon canadien. Il doit à sa vieille réputation de se porter en foule à cette fête de l'esprit et de la bonne, saine et délicate littérature.

Boutique à louer avec ferme et dépendances

"Du Lutin"

Baptiste—Eh ben, la mère, vous allez changer de locataires encore, au printemps?

La Vieille—Oui et non. Tu sais que je suis rien qu'gardienne, ici. Le propriétaire, M. Dupeuple, y fait l'houv'ler l'hail tous les cinq ans. Y dit qu'est la loi; mais il n'a pas macontent de ses locataires d'aujourd'hui et y'a rien qu'un de ses gars qui voudrait en changer; tu sais, là l'rouge. Pour moi, j'ai bonne espérance de garder les mêmes. J'veux pas d'eux qui sont partis en 1892.

Baptiste—Y avait pourtant l'air à m'ner ça rondement, l'com m'arce.

La Vieille—Oui, y en faisait un commerce d'enfer. Y cassaient toute, gaspillaient toute. Ça r'cevait trop, d'monde-là. Ça allait trop à la grande eau. Pic'était toujours en voyage, c'était rien qu'une noce tout l'pays. Un vrai vacarme.

Baptiste—Y ont-y ben abimé ça? La Vieille—Tout était sans sus d'eux, quand y ont parti. Y avaient fait des trous, mais des trous... qu'a fait boucher ça avec un peu d'as que. Ça rait coté ben trop cher pour tout l'raire. On a emporté rien juste e'qui fallait, et maintenant ça va ben mieux, et ça va toujours aller mieux, mes locataires aient fait l'houv'ler l'hail. Tu peux d're au bonhomme Dupeuple que, s'y veut l'faire massacrer son butin, y'a rien qu'à l'rouer aux Le Rouges; mais y'en mourra les poutres et, à la fin, il finira par s'les léter.

Baume Rhumal

Dans les affections des voies respiratoires il est pas de guérisseurs plus prompts et plus radicaux que celles opérées à l'aide du BAUME RHUMAL.

COUR SUPERIEURE

Est par le présent donné que le 11 mai prochain (1897) les Requêtes demanderont à la Cour Supérieure de Québec d'être envoyées en possession des biens de Joseph Oulton Lussier, absent, et toutes personnes peuvent avoir quelques droits à exercer contre le successeur dudit Joseph Oulton Lussier ou sur ses biens sont priées de présenter leurs réclamations devant la Cour.

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné que, par l'ordonnance de l'honorable A. N. Chartrand, Juge de la Cour Supérieure du district d'Iberville, en date de son honneur courrant, le sous-signe, Octave Metras, cultivateur de la paroisse de St-Guire, ex-qualité de Tuteur aux biens des enfants mineurs de feu Françoise Paquette, en son vivant cultivatrice de la paroisse de St-Jacques, et de Jeanne Marie Levesque, a été autorisé à produire et à présenter, en conséquence, la qualité d'heritier bénéficiaire de la succession dudit feu Françoise Paquette.

Les créanciers sont priés de produire leurs réclamations entre les mains du sous-signé ou de M. J. A. Nadeau, notaire à Iberville, d'ici à treize jours.

OCTAVE METRAS, Cultivateur, de St-Guire, 10 mars 1897.

AVIS.

Pierre Barrière, cultivateur, de St-Guire le Grand, n'acquiesce aucun compte qui aurait été fait sans son autorisation expresse.

ELECTIONS PROVINCIALES

LISTE DES CANDIDATS

CONSERVATEUR LIBÉRAUX

Argenteuil..... W. J. Simpson..... W. A. Weir

Arthabaska..... Geo. Gendreau.....

Bagot..... M. McDonald.....

Beauce..... Dr Cloutier.....

Bienheureux..... E. H. Biron.....

Bellechasse..... A. Turgeon.....

Berthier..... C. A. Chenevert.....

Bonaventure..... J. B. Bélanger.....

Brome..... R. N. Engle.....

Chamblay..... Dr P. Grenier.....

Charlevoix..... P. D'Auteuil.....

Chaudière..... Wm Greig.....

Châteauguay..... Wm Greig.....

Compton..... Chas McElroy.....

Deux-Montagnes..... B. Beauchamp.....

Dorchester..... Hon. L. P. Pelletier.....

Drummond..... Wm Wagne.....

Gaspé..... Hon. E. J. Flynn.....

Heuchemin..... H. Laporte.....

Iberville..... G. W. Stephens.....

Jacques-Cartier..... Edmond Gohier.....

Joliette..... J. A. Renaud.....

Kamouraska..... Roy.....

St-Jean..... J. Girard.....

St-Jacques..... C. Chertier.....

St-Louis..... J. S. Hall.....

St-Maurice..... J. S. Hall.....

St-Roch..... J. S. Hall.....

St-Thomas..... J. S. Hall.....

St-Valentin..... J. S. Hall.....

St-Zéphirin..... J. S. Hall.....

St-Jovite..... J. S. Hall.....

St-Georges..... J. S. Hall.....

St-Basile..... J. S. Hall.....

St-Adolphe..... J. S. Hall.....

St-Amand..... J. S. Hall.....

St-Isidore..... J. S. Hall.....

St-Charles..... J. S. Hall.....

St-Jovite..... J. S. Hall.....

St-Georges..... J. S. Hall.....

St-Basile..... J. S. Hall.....

Savon Dermal

Remède infallible contre les MALADIES DE LA PEAU

GUERISON CERTAINE TRAITEMENT FACILE

Ces savons qui guérissent toutes les maladies de la peau sont aujourd'hui d'un usage général; les médecins les recommandent à leurs patients, et des milliers de certificats attestent de leur efficacité. Des cas nombreux de Démangeaisons, Dartres, Pile, etc., etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces savons.

Quelques Extraits des Milliers de Certificats reçus par M. Morin et "TOUS" attestés devant Notaire.

"Je suis complètement guéri d'un démangeaison dont je souffrais depuis plusieurs années."

ALBERT BENNETT, St-Andrews.

"J'ai été complètement guéri de graves ulcères aux jambes par votre Savon."

Dame I. BELISLE-DEMERS, St-Eustache.

"Les

Une spécialité poles à rideaux

AU SALON DES MODES
CHEZ M. ET MADAME
V. MAILLOUX
Nous venons de terminer notre inventaire et nous constatons que notre stock s'élève au chiffre considérable de
16.778
Nous avons décidé d'écouler rapidement ce stock en entier, avec réduction de 25 et de 50 pour cent, au-dessous du prix coûtant.
Nous avons en outre une grande quantité de marchandises nouvelles, du printemps, que nous venons d'importer; nous sommes également déterminés à vendre ces marchandises à GRAND SACRIFICE.
Ces conditions avantageuses seront offertes au public chaque jour, mais deux jours par semaine,
Le Mardi et le Vendredi
nous ferons les plus
Grands Sacrifices
Il est inutile de mentionner la liste de nos prix. Les marchandises seront sur les comptoirs, et s'annonceront d'elles-mêmes.
Notez bien : nos prix sont tellement bas que la chose ne se sera jamais vue à Saint-Jean; la beauté des marchandises et l'extrême bon marché combinés.
Hâtez-vous de venir constater l'exactitude de tout ce que nous avançons ici.
M. ET MADAME V. MAILLOUX
FEUILLETON DU "COURRIER DE SAINT-JEAN" (8)

Follement Aimée

II

Naturellement, l'ami avait prêté toute sa science. Il en avait même exagéré les effets; ne fallait-il pas satisfaire l'adorable interloquée, en l'initiant à tous les détails de cette rude vie de marin dont la gloire ne parvient par à atténuer les souffrances.

Maintenant Plémond devait ces pages, tout à l'heure délaissées, de Kergorn, au don d'écarter les nuages déjà trop noirs qui pesaient sur l'esprit de son ami. Elles venaient de verser à sa blessure le baume éternel de l'espérance, ce doux remède qui est accordé à l'homme comme la plus efficace des panacées. Car, qui ne se sent du mieux que l'espérance apporte avec elle?

Frédéric retrouvait sa force, mais ce n'était guère que pour changer de tourment. En effet, au moment où il se reprenait à espérer, il lui fallait envisager les chances d'une lutte terrible à soutenir contre les ennemis. Le courrier qui lui avait apporté ses lettres avait apporté en même temps des instructions au commandant en chef. Un nouvel ordre manda l'officier à bord du *Villars*, que montait en ce moment l'amiral Courbet.

— Commandant, lui dit sans préambule le grand marin, je tiens à vous faire savoir moi-même que des avis venus de France ajoutent à quelque temps encore une action décisive contre la flotte chinoise. Je ne puis donc utiliser vos services sur le champ. Le torpilleur 29 n'en reste pas moins attaché au vaisseau amiral. Vous aurez même à le surveiller d'assez près pour que son armement soit en bon état d'agir au premier signal. Toutefois et en attendant, il fera fonction d'écouter sous vos ordres.

Plémond s'inclina en assentiment. L'amiral acheva, mettant le doigt sur une carte :

— Voici votre service pendant quelques jours. Nous craignons un rassemblement de troupes et de population à Formose. Il faudrait surveiller très adroitement les abords de l'île, d'autant mieux que, pour me conformer aux instructions que je reçois, je dois interrompre le blocus de l'une des passes. La flotte chinoise va se hâter d'en profiter.

Allons ! conclut-il, en tendant l'ami au jeune homme, du coup d'œil et de la prudence. C'est un peu rude, mais c'est pour la France, et je vous crois un solide officier.

Telle fut l'entrevue.

L'officier torpilleur quitta le *Villars*.

Une heure plus tard, le 29 s'éloignait de l'escadre sous petite pression.

Le personnel était au complet; Gildas et Clet gardaient leurs attributions.

III

Le mois de juin s'était écoulé et aussi la moitié de juillet.

C'était une vie d'enfer que l'on menait. A présent, la chaleur s'était faite implacable. Une morne lassitude, voisine du découragement, s'abattait sur les équipages. Que faisait-on là, inutile ? La maladie, s'introduisant, creusait des vides. Deux officiers et une trentaine de matelots étaient morts. C'est toujours une funèbre scène que celle de l'ensevelissement dans les flots. En outre, des bruits sinistres circulaient. Grâce à leur situation de belligérants, les Français ne pouvaient prendre terre. L'eau des citernes flottantes se corrompait; on parlait, à mots couverts, d'une apparition féroce de choléra-morbus à Ke-Lung.

Or, Ke-Lung, c'était le second point visé, le second gage à prendre. De plus, la présence d'un corps

histoire, ou plutôt l'histoire de la rupture, c'est bel est bien une rupture, ne l'en déplaie. Encore si tu n'étais point parti, peut-être tout ce fût-il arrangé. Mais à la manière dont tu as pris congé de ton monde il était aisé de prévoir que l'on ne ferait pas les premiers pas. Si j'en crois madame d'Ilhères, elle les a faits, cependant, et c'est toi qui l'es refusé. Tu ne m'avais rien dit de tout cela, mon pauvre ami. Décidément, tu poussa la fierté à des limites qui l'exagèrent.

Les yeux troubles, le lourd, Plémond poursuivait la lecture.

Kergorn traitait dans les détails. Il racontait tout, avec de visibles efforts pour atténuer l'effet de la mauvaise nouvelle. Mais la vérité éclatait partout.

Les premiers jours de la séparation avaient été cruels pour Blanche. Elle s'était débrouée à toutes les invitations et s'était enfermée dans sa chambre pour pleurer tout à son aise.

Au bout d'une quinzaine, elle avait reparu. La fantaisie créatrice était ainsi faite que les douleurs ne laissent pas d'empreinte durable sur sa nervosité.

Naturellement Guidal, lui aussi, était revenu. Pendant ces quatre mois d'absence de l'officier, le vieillard avait fait du chemin. Un soir, par l'organe de son oncle, il avait hardiment posé sa candidature. Le vieillard était un fin diplomate. Il avait entassé les raisons, et épuisé la faible madame d'Ilhères. Sa fille n'était-elle pas sous le coup de suspicion blessante, née de l'espèce d'abandon de Frédéric ? Il ne fallait plus songer à ce roman de cape et d'épée; il fallait racher, au plus tôt, les compromissions de la jeune fille. Vaincue dans ses raisonnements, madame d'Ilhères soupira, puis se rendit.

Blanche fut plus énergique. Elle opposa, tout d'abord, un non catégorique. Elle aimait toujours l'absent, et elle ne se rendait pas un compte exact de la profondeur de sa blessure. Elle voulait attendre tout au moins. Un autre que Léopold eût levé le siège. Mais celui-ci ne comptait pas les piqures d'amour-propre. Il eut une explication avec la jeune fille.

D'autre part, une lettre venue de Madagascar, d'un parent assez éloigné de madame d'Ilhères, appuyait sur les raisons de M. Guidal. C'était un officier de marine aussi qui écrivait; — il y en a parmi eux, comme parmi le reste des hommes, qui ont le ressentiment tenace. Or, celui-ci avait été jadis le compétiteur du père de Frédéric à la main madame Plémond, et il s'était vu préférer son rival.

Trois semaines s'écoulèrent, au bout desquelles Blanche se décida brusquement. Cette fois, les fiançailles eurent lieu en grande pompe, et, sur la demande de Léopold, le mariage fut fixé au 15 septembre.

Voilà la nouvelle qu'apportait au commandant du torpilleur 29 la lettre de son ami Kergorn.

Frédéric était seul en face de Dieu. Il pouvait pleurer; — il pleura.

A ses pieds, Gildas, avec la permission de son chef, s'était endormi sur la barre.

Plémond sortit du poste. Debout sur le pont, appuyé au capot de table, il se prit à contempler la nuit serotine qui l'entourait.

Il regarda monter le jour à l'horizon. Il vit de nouveau le ciel blanchir, l'astre dorer successivement les cimes et les côtes, les signaux se multiplier aux mâts des bâtiments. Le branle-bas de combat commençait. On entendait brouter les formidables canons pivotant sur leurs affûts.

De l'autre côté, les vaisseaux chinois se disposaient à la riposte.

Tout était prêt à bord du 29. Sur un ordre de Plémond, le torpilleur accéléra sa marche, le carreau roula sur son treuil, et le charriot portant la hampe fut paré à glisser sur la teugue. Déjà la fourche contenait sa torpille. Il y eut un moment d'indicible silence. Le bateau mortel se balançait sur sa quille, avec des frémissements de toute sa membrure, comme le félin qui va bondir sur sa proie.

Soudain un coup de canon.

C'est l'*Aspic* qui ouvre le feu. La fêle commence.

V

C'est fait. La première journée s'achève. On recommencera demain. L'œuvre de destruction n'est pas terminée.

Tout le jour, Frédéric s'est battu comme un lion. Le 29 a accompli des prodiges. Il a coulé une corvette, deux canonnières et plusieurs jonques. Pas un de ces hommes n'est blessé. A vrai dire, un boulet a troué sa chemise, un autre a éraillé son avant. Mais, qu'est-ce que cela ? On doit s'estimer heureux, après tout, de s'en tirer à si bon compte.

Le jour baisse. Des teintes plus sombres s'allongent le long des côtes. Le 29 va prendre le repos mérité. Tout à coup, du vaisseau amiral, un signal jaillit. Le jeune officier en a pénétré le sens, et il est grave. Voici qu'un avant de lui, en arrière du second rang des bâtiments français, une masse noire se laisse voir dans la brume. Favorisé par les fumées de la lutte, flottant

d'une fissure dans l'ordre de l'ordre de bataille des nôtres, un vaisseau de guerre chinois a réussi à se frayer un passage. Il fuit de toute la vitesse de son hélice aux rotations haletantes; il gagne les passes avec une rapidité que semble accélérer le désespoir; il a même pris une avance considérable.

En vain les grands navires, surpris par cette fugue inattendue, lui adressent au jugé leurs dernières bordées. Atteint, sur blindage, le fuyard répond par une suprême salve et disparaît dans le blanc suaire de sa fumée. Les canonnières lui donnent la chasse. Mais soit qu'elles n'aient pu calculer leur course, soit que des avaries puissantes les entravent, les unes après les autres elles renoncent à la poursuite. Seul, le 29 tient sa distance. Il lui reste une torpille à porter, et il en a le placement.

Alors commence cette lutte fantastique sous les ombres épaisses. Avec sa vitesse accrue, son invisibilité presque totale, le pygmée menace le géant. Longtemps celui-ci élude ses attaques. Un instant même, la puissance de son hélice semble devoir le mettre complètement à l'abri. Mais Frédéric Plémond a signalé :

— A toute vitesse.

Et le torpilleur, comme pris de vertige, s'est rué sur son ennemi, filant vingt nœuds à l'heure. Le bateau ne court plus, il vole. A mesure qu'il s'approche des passes, l'influence du flot se fait mieux sentir et sous cette prodigieuse envolée, le 29 est couvert de bout en bout par les vagues. De son poste, Plémond voit grandir la silhouette noire du vaisseau.

C'est une coque cuirassée, le *Pra-Bang*. Acculé, le cuirassé veut vendre chèrement son existence. Renonçant à fuir, il stoppe, il s'enveloppe d'un cordon électrique, il fouille au loin le fleuve du faisceau de ses rayons.

Plémond n'a pas pu prévoir à temps cette attitude de l'adversaire. Emporté par son élan vertigineux, le torpilleur 29 entre comme une flèche dans la zone lumineuse, sans avoir eu le temps d'enfourcher la torpille. La hampe est rapidement raménée; elle se fait brisée sous le choc. Par un tour de force dû au sang froid du commandant et à sa vigueur personnelle, Gildas parvient à renverser la barre, au moment même où l'avant du torpilleur va heurter le *Pra-Bang* par le travers. Une seconde de plus, et la coque de noix se broyait sur le flanc d'acier de son énorme rival. Mais la main herculéenne du Breton a fait dévier le 29, qui vient effleurer le cuirassé chinois. L'attaque est manquée; il faut la recommencer.

— En arrière ! commande Plémond.

Le torpilleur recule. Pas assez vite pourtant. Une volée de mitrailleuses Gatling le saluo.

Quatre biscaïens trouvent la carapace de tôle. Un pied plus bas et le flotaison est atteinte, et le bateau coule à pic. Un cri de douleur monte de la chambre de chauffe, auquel correspond un gémissement de Gildas. L'un des chauffeurs vient d'avoir les reins brisés. Il est tombé en avant, la tête sur le fourneau rongi à blanc; il râle. Quant à Gildas, un éclat lui a coupé l'index de la main gauche qui tenait la roue du gouvernail.

— Ramasse-le, — dit Frédéric impassible. — On te le recollera plus tard.

Et, saisissant le membre mutilé de son matelot et replace la phalange tranchée, qu'il assujettit étroitement à l'ai d'un morceau de sa ceinture. Clet remplaça son camarade.

Cependant, le *Pra-Bang*, satisfait, s'est remis à fuir. L'officier a tout oublié pour ne plus songer qu'à la vengeance. Comment se présenter à l'amiral avec un blessé et un mort ? Il lui faut la ruine de cette corvette insolente, qui a fait une si terrible riposte.

Derechef, on pousse les feux. Cette fois, la torpille est au bout de sa fourche. Le vaisseau chinois gagne la large, forçant de vapeur. Dans trois minutes, il aura atteint le goulet, où une énorme barre de la marée montante fermera le passage au 29. Justement, le voici qui vire de bord pour éviter le demi-cercle du redoutable mascarot et lui présenter l'avant. Encore un élan, et le torpilleur, enveloppé par la vague, aura rétrogradé d'un demi mille. Il n'est que temps.

— A toute vitesse ! — signale de nouveau Plémond à la machine.

Les feux de position sont éteints. Mais le bruit même de la machine, un bruit de ferraille raque et strident, le souffle haletant de ses soupapes suffisent à dénoncer la présence de l'assaillant. — N'importe ! l'élan est donné. Une détonation sourde se fait entendre. La torpille a éclaté et a troué le colosse au flanc, à l'endroit où le blindage ne protége plus le bordé. Le mer s'engouffre dans la plaie.

— En arrière ! — a ordonné le lieutenant de vaisseau.

Vain effort ! la fourche est demeurée engagée dans la fracture. D'un bond, Clet s'est élancé sur la teugue; deux coups de hache ont rompu la hampe, qui demeure attachée au bordage du *Pra-Bang*, mortellement atteint. Cependant, la corvette couvre de feux le torpilleur. Mais déjà, plus actif que l'hélice elle-même, le flot a emporté le 29. Et à la lueur de ses décharges furieuses, Frédéric et ses hommes, frémissements, peuvent assister aux dernières convulsions du cuirassé, qui sombre sans ressource dans la nuit.

VI

Des jours sont passés. Plus d'une semaine l'escadre est demeurée au mouillage de Ma-Sou. Mais personne ne s'est préoccupé du lendemain. A cette heure, tous ces hommes se luerait sur un signe de l'amiral.

Jamais, en effet, depuis Napoléon et Bugeaud, chef d'armée ou de flotte n'obtient un semblable prestige. Courbet, c'est désormais l'invincible. C'est qu'aussi le glorieux marin vient d'accomplir des prodiges. Les 23 et le 24 août, il a anéanti l'arsenal de Fou-Tchéou et la flotte chinoise; le 26, il a réduit au silence les forts de la passe de Kim-Pai, malgré leurs feux bien dirigés, avec des bâtiments de tonnage relativement faible.

Pendant les deux premières journées, les nôtres ont en six de tués et vingt-cinq de blessés. Les pertes des deux journées subséquentes ont été de vingt hommes hors de combat. Jamais d'aussi prodigieux résultats n'ont été obtenus avec d'aussi minimes dommages.

Le 29 août, l'escadre quitte Ma-Sou. L'ordre de ralliement, assure-t-on, désigne l'île de Hui-Nan. Là, l'amiral réunira sous son commandement toutes nos forces maritimes de l'Extrême-Orient.

Avant de quitter les eaux de Fo-Kien, un service funèbre a rassemblé officiers et matelots autour des morts glorieux des cinq journées de bataille.

Brusquement, la route s'infléchit. Des instructions nouvelles sont arrivées par le câble. Il n'y a plus à s'y tromper. Une fois encore une diplomatie hésitante va perdre les fruits de cette mémorable campagne, et l'île de Hui-Nan, sur son banc de quart. Shang Hai et Canton n'ont rien à craindre. La flotte a repris le chemin de Ke-Lung.

Le 2 septembre commence cette station inutile et meurtrière. Le feu de l'escadre balaye la côte. Même action le 4. Les Chinois ont tenu juste quinze minutes, avec leurs pièces de campagne, contre les pièces de 12 et les Hotchkies de la *Vipère* et du *Lynx*.

Enfin, le 5, les cinq cents hommes détachés du corps expéditionnaire de Tonkin débarquent sous les retranchements de la place. Ce n'est plus le feu de l'ennemi, ce sont le typhus, la dysenterie et le choléra qui vont emporter chaque jour nos marins et nos soldats.

Le 6 septembre, sur une désignation précise, le 29 dénouille son rôle de combattant.

Le voici revenu convoyer d'eau fraîche pour les assiégés.

Plémond est à son poste. Lui aussi a pris sa part des résignations et des souffrances. Mais, pour lui, cette part est plus lourde que toute autre. L'âme, déchirée, ne soutient plus le corps que par une mission admirable à la destinée. Aussi bien le temps passe; on se rapproche de ce 15 septembre qui verra s'accomplir à Nice le mariage de Blanche d'Ilhères avec Léopold Guidal. Quelque chose, — un sentiment formidable, — semble annoncer à l'officier qu'elle sera pour lui, cette journée, la fin de toutes les douleurs.

Pourtant, il n'en a point épuisé la coupe, il n'a point encore vidé le calice jusqu'à la lie. Le 13, — et l'est point superstitieux jusque là, — Plémond a reçu une lettre bordée de noir. Ses yeux, demeurés secs dans l'excès même de la souffrance, se sont troubles de la douleur, se sont troubles de la peine. Sa main a tremblé en déchirant l'enveloppe. Il croyait n'avoir plus rien à apprendre dans la voie des larmes. Il s'est trompé. Cette missive lui apporte la douleur suprême.

Sa mère est morte — morte d'avoir cru son fils mort. — Une erreur de composition dans un compte-rendu de journal a suffi pour briser le cœur de femme, déjà déchiré par le malheur. Et, tandis qu'il ressent ici le hoquet des agonies obscures dans la faim, à la faim, à la soif, à la fatigue, aux misères de toute sorte, il songe qu'il ne sera point traîné à ce chevet sacré pour fermer les yeux à la sainte qui lui donna le jour.

Ah ! vienne maintenant la mort ! Elle sera la bienvenue !

Le jour même, l'amiral a fait appeler le lieutenant de vaisseau.

— Mon ami, lui dit-il, j'apprends à l'instant le coup qui vous frappe. Vous avez perdu la meilleure des mères. Mais vous avez un grand cœur. J'ai tenu à vous dire moi-même la part que je prends à votre deuil. Vous plaî-il de demander un congé ?

Plémond a secoué tristement la tête.

— Amiral, à l'heure où vous voyez bien me consoler par de telles paroles, ma mère repose depuis deux mois, à côté de mon père, dans un cimetière de Bretagne. Si je suis survécu, j'irai répéter à travers la pierre du tombeau l'hommage

POUR LES NOUVELLES

LOCALES

Les nouvelles

GENERALES

Les nouvelles

De la PROVINCE

Les nouvelles

Politiques, Sociales, Et Religieuses.

Les nouvelles

FINANCIERES

LE COURRIER DE ST-JEAN

sera toujours en avant.

LE COURRIER DE ST-JEAN

sera l'organe reconnu des

CANADIENS - FRANCAIS

LES RAPPORTS

autorisés

DES MARCHÉS

et

REVUES FINANCIERES.

se trouveront chaque semaine dans

LE COURRIER DE SAINT-JEAN

LE COURRIER DE SAINT-JEAN

sera expédié tous les vendredis par la malle ou porté à domicile en ville pour

\$1.00 PAR ANNEE

Prenez un abonnement d'essai de trois mois à 25 cts.

Sur paiement de cette modique somme nous l'enverrons pendant 3 mois.

QU'ON SE LE DISE.

Pain-Killer
Remède sûr et sûr contre toutes les douleurs et les ébranlements des intestins. On peut dire en toute vérité qu'on ne saurait trop louer le
Pain-Killer
pour ces sortes de maladies. Il opère une action facile, rapide et sûre sur le canal intestinal.
Crampes, Toux, Rhumatisme, Coliques, Rhume, Névralgie, Diarrhée, Crampes, Mal de dents, Douleurs, 25c. et 50c.